

## 2 Politique

# Examen du projet la Loi de finances 2019/Auditions des membres du gouvernement (suite) L'oral de Régis Immongault et de Pascal Houangni Ambouroué

SM

Libreville/Gabon

**HIER**, c'était au tour du ministre d'Etat en charge des Affaires étrangères (AE), Régis Immongault Tatangani et de son collègue du Pétrole et des Hydrocarbures, Pascal Houangni Ambouroué, d'être auditionnés par les sénateurs, dans le cadre de l'examen du projet de Loi de Finances 2019. Au palais Omar Bongo Ondimba.

Occasion pour le chef de la diplomatie gabonaise d'expliquer aux sénateurs membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation, que pour l'année 2019, les crédits sollicités sont de 32 683 146 804 F.CFA, contre 31 381 502 674 F.CFA en 2018. Soit une hausse de 4% qui, malheureusement, a déploré le ministre d'Etat, ne devrait pas permettre une amélioration du fonctionnement de ses services, eu égard aux besoins inhérents aux charges courantes et à la nécessaire résorption de certains impayés. Qu'à cela ne tienne, a poursuivi Régis Immongault Tatangani, «ces crédits se répartissent comme suit :

10.867.362.034 F.CFA pour les dépenses du personnel, 13.540.860.495 F.CFA pour les biens et services, 7.774.924.275 F.CFA au titre des transferts, et 500 millions de francs CFA en investissements».

Le programme "Affaires étrangères", a-t-il ajouté, disposera d'une enveloppe budgétaire de 20 810 942 749 F.CFA dont 20 012 186 385 F.CFA seront alloués à



Le ministre d'Etat Régis Immongault Tatangani accompagné de la ministre déléguée Clotilde Chantal Mboumba Louey...



...ainsi que celui du Pétrole, Pascal Houangni Ambouroué ont été auditionnés...



...par les membres de la Commission en charge des questions financières du Sénat.

l'action "Conduite et Coordination de l'action diplomatique" et 798 756 364 millions de francs CFA pour la "Promotion de la paix et de la Sécurité internationales".

Pour sa part, le ministre du

Pétrole et des Hydrocarbures a souligné que le projet de budget 2019 de son département ministériel s'inscrit dans la continuité des objectifs affichés dans la loi de Finances rectificative 2018. Elle prend en

compte, entre autres, le renforcement de la réglementation et le contrôle du secteur pétrolier par l'administration publique d'ici 2019 ; la maîtrise, d'ici 2019, des exportations pétrolières, puis le renforce-

ment de la fiabilité des chiffres de production. Sans oublier la mise en place d'un cadre juridique permettant d'améliorer la gestion et le pilotage du secteur du pétrole et des hydrocarbures.

Pascal Houangni a expliqué que le projet de budget pour la mission "Gestion et contrôle des ressources hydrauliques, énergiques et pétrolières", volet pétrole, prévoit une dotation globale de 11.031.391.649 F.CFA. Pour sa répartition entre deux programmes, a-t-il explicité, «4 073 148 555 F.CFA sont alloués au programme "gestion et contrôle des activités pétrolières" et 6 958 243 094 F.CFA au programme de "pilotage et soutien aux politiques pétrolières et hydrocarbures"». Une autre enveloppe de 11 031 391 649 F.CFA prévue par le présent projet de loi, réserve 10 081 391 649 F.CFA pour le fonctionnement et 950 millions pour les dépenses d'investissements.

Notons qu'en début d'après-midi, les sénateurs ont également auditionné le ministre d'Etat à la Défense nationale, Etienne Massard Kabinda Makaga. Nous y reviendrons.

## Opposition/Santé du chef de l'Etat

### RHM favorable à "la mission de l'UA"

J.O.

Libreville/Gabon

**REAGISSANT**, quoique assez tardivement, au communiqué du gouvernement après la sortie de l'Union africaine (UA) qui s'est dit «attachée au strict respect de l'ordre constitutionnel» et promis «l'envoi d'une mission d'information et d'écoute» au Gabon, le Rassemblement Héritage et Modernité (RHM), un parti de l'opposition, dans une déclaration émanant de son secrétariat exécutif, s'est dit favorable à l'initiative de l'organisation panafricaine. Tout en fustigeant la réaction des autorités gabonaises, à travers le mi-

nistre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, Régis Immongault Tatangani.

Ainsi, le parti dirigé par l'ancien ministre Alexandre Barro-Chambrier, tout en se disant préoccupé par l'état de santé du président de la République, Ali Bongo Ondimba, a fait part de son incompréhension : «Le gouvernement désapprouve insidieusement l'opportunité de cette mission dont il repousse l'organisation au moment qui lui semblera le plus approprié».

Tout en saluant «l'appel» de l'UA, le communiqué fustige également la dernière décision de la Cour constitutionnelle. Estimant que ladite décision et la tenue du Conseil des ministres «n'ont été possibles qu'à la suite d'une grossière manipulation de la Consti-



Le secrétaire général du RHM, Faustin-Laurent Bilié-Bi-Essone, lors d'une précédente sortie.

tution qui tente de créer une illusion d'optique qui ne prouve pas la solidité des institutions dont se targue le gouvernement».

Tout comme, cette formation politique a dénoncé «l'opacité volontairement entretenue sur l'état réel de santé du président de la République». Avant de s'aligner sur les propos de certains partis politiques et de la société civile proches de ce bord politique. Lesquels ont dénoncé «la manipulation de la Constitution à travers l'article 13».

Toujours selon la déclaration du secrétariat exécutif du RHM, cette situation marquée du «sceau des intrigues, est porteuse de potentiels conflits, susceptibles de porter atteinte aux bases de notre vivre-ensemble et

de menacer la paix sociale au Gabon». Avec en ligne de mire, à l'en croire, des «risques de déstabilisation d'une sous-région d'Afrique centrale déjà confrontée à de multiples défis sécuritaires».

Au final, le RHM a dit soutenir «sans réserve» l'initiative qualifiée de «salutaire» de l'Union africaine. Non sans lancer un appel aux autorités gabonaises, «si elles n'ont rien à cacher», de coopérer pleinement avec la Commission de l'UA pour l'arrivée à Libreville, «dans les meilleurs délais» de la mission d'information et d'écoute préconisée par l'Organisation continentale qui «met en œuvre un de ses mécanismes pertinents d'alerte précoce et de préventions des conflits».